

Appel à candidature

Projet agricole sur la zone des Teppes à Romans sur Isère

Mars 2023



1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'APPEL A CANDIDATURE

Valence Romans Agglo porte et anime, avec l'ensemble des acteurs de territoire, un **Projet Agricole et Alimentaire Durable du Territoire (PAADT)**, afin d'accélérer la transition agro-écologique, d'accompagner et faciliter une relocalisation alimentaire, et de permettre à tous d'avoir accès à une alimentation de qualité. La Trajectoire Afterres 2050 co-élaborée sur le territoire nous offre une feuille de route partagée entre monde agricole, acteurs économiques intermédiaire, consommateurs et habitants pour favoriser une réelle résilience agricole et alimentaire territoriale et au bénéfice de tous.

A ce titre, l'Agglo mène un travail d'animation, d'impulsion, et d'accompagnement autour de 4 axes :

1. Faciliter/consolider le renouvellement des générations agricoles pour produire et nourrir durablement demain
2. Rapprocher le lien offre-demande au sein des filières locales
3. Accélérer la consommation durable et favoriser l'accès à tous à une alimentation locale et de qualité
4. Promouvoir et valoriser le patrimoine agricole et alimentaire du territoire

Dans ce cadre, l'Agglomération souhaite mettre à disposition du foncier agricole dont elle est propriétaire pour répondre aux différents enjeux du territoire : production alimentaire locale, peu consommatrice d'eau, pour des débouchés locaux, dont la restauration collective.

Le présent appel à candidature a pour objectif de présenter les caractéristiques de la parcelle qui sera mise en location, les types de projets attendus, les critères et le calendrier de sélection.

2. PRESENTATION DE LA ZONE DES TEPPEs



Parcelle ZK 25 située à l'ouest de Romans sur Isère : 13 ha au total, certifiée en Agriculture Biologique, dont **9 ha** sont mis à disposition pour l'appel à candidature (partie sud de la parcelle).

A l'est de la parcelle : serres horticoles Chevalier (plants maraichers bio)

Au sud de la parcelle : construction du méthaniseur Bioteppes

A l'ouest de la parcelle, sur la commune de Granges les Beaumont : fermes maraichères Ceinture verte et projet Courte échelle porté par Graine de Cocagne (maraichage biologique).

A proximité, au sud : lycée horticole de Romans

CARACTERISTIQUES AGRONOMIQUES

L'Agglomération a conduit une étude sur le foncier agricole dont elle est propriétaire avec la SAFER et la Chambre d'agriculture en 2022. Voici ce qui ressort pour la parcelle des Teppes :

Romans - Parcelle1



© IGN 2022 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 5° 00' 07" E
Latitude : 45° 03' 28" N

Descriptif des sols :

Sol 1 : sol assez profond (60 cm ou plus), légèrement calcaire

Éléments grossiers (graviers, cailloux) : absents à peu nombreux en surface

Texture sablo-argilo-limoneuse à limono-argilo-sableuse, plus argileuse en profondeur

Humidité : sec à frais, frais en profondeur

Excès d'eau temporaires : rares

Assez compact (texture argileuse), peu filtrant

Sol 1-2 : variante de texture plus argileuse avec ressuyage plus lent et stagnation d'eau vers 60 cm de profondeur (tâches rédox)

Sol 1-3 : variante de texture plus équilibrée et caillouteux dès la surface (galets plats, calcaires et siliceux), sain, plus séchant.

Sol 2 : sol profond, de texture beaucoup plus légère, avec éléments grossiers très rares, calcaire, sain, très filtrant et très séchant, issu de colluvions des collines mollassiques situées à proximité (non concerné par l'appel à candidature)

PROPOSITION DE VALORISATION AGRICOLE

Sol adapté aux **grandes cultures et prairies** mais attention aux excès d'eau temporaires (sol 1-2 notamment). Ce terrain conviendra très bien pour des cultures de printemps si un ameublissement du sol, par décompactage, est effectué en conditions sèches sur une profondeur d'environ 50 cm.

En culture d'automne, on s'orientera vers des cultures les moins sensibles aux excès d'eau.

Le semis de cultures de printemps précoces (pois chiche, pois de printemps ou orge de printemps) ne pourra s'envisager en février-mars que si la parcelle est ressuyée et correctement aérée sur au moins 20-30 cm (= hiver sec) ou devra être retardé (avril) mais attention, dans ce second cas, aux problèmes de chaleur et sécheresse en fin de cycle.

Maraîchage et arboriculture sont à proscrire car ces cultures sont trop sensibles aux excès d'eau et aiment rarement les textures argileuses. La luzerne ne sera pas non plus à l'aise dans ces sols.

Accès à l'eau très limité : forage situé au nord-est de la parcelle mais droit d'eau très limité par l'OUGC (6000 m³/an)

Terrain situé en zone archéologique : diagnostic préalable obligatoire avant tous travaux en profondeur.

Types de cultures adaptées :

- Cultures d'hiver / d'été : blé, blé dur, orge, tournesol, sorgho, pois chiche...
- Cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN) qui pourraient être intégrées au méthaniseur situé au sud de la parcelle pour une valorisation énergétique (CIVE).

Les types de rotations seront précisés dans la candidature, l'Agglomération portera une attention particulière aux cultures en lien avec les filières stratégiques du PAADT : pois chiche et orge brassicole notamment.

Calendrier prévisionnel :

- 2023 : décompactage du sol
- 2024 : mise en cultures

3. CRITERES DE L'APPEL CANDIDATURE

BENEFICIAIRES

Cet appel à candidature est ouvert à tout porteur de projet ou agriculteur situé sur le territoire de l'Agglomération. La priorité sera donnée aux candidats situés à proximité du site, ayant besoin de foncier supplémentaire pour consolider leur exploitation et augmenter leur autonomie.

CONDITIONS

- Cultures en agriculture biologique (contrôle par un organisme certificateur)
- Bail rural environnemental (loyer du fermage : 150 €/ha/an) + charges variables en fonction du volume d'eau consommé (électricité, eau, redevance OUGC)
- Accès au forage avec irrigation très limitée (6000 m³/an pour 2023)
- Pas de mise à disposition de matériel ni de bâtiment d'exploitation sur place (zone non constructible)

RESULTATS ATTENDUS

- Une production alimentaire locale pour consolider les filières : pois chiche pour la restauration collective, orge brassicole pour répondre à la demande des brasseurs du territoire...
- La proposition d'un assolement innovant qui valorise au mieux les 6000 m³ par an en tant que parcelle d'expérimentation, en lien avec les projets portés par l'Agglomération.
- Une valorisation des cultures intermédiaires pour apporter de l'azote dans le sol et pour produire de l'énergie (méthaniseur).

CRITERES D'ANALYSE DES CANDIDATURES

Les candidatures seront analysées au regard des critères principaux suivants :

- Adaptation du projet aux caractéristiques agronomiques et aux besoins des filières locales
- Ouverture du porteur de projet à l'expérimentation et nouvelles pratiques/innovation
- Ancrage local, durabilité, pérennité du projet et de son impact

4. POUR CANDIDATER

CALENDRIER

- 22 mars : date de publication
- 23 avril : date limite de dépôt
- Fin avril : désignation du candidat retenu
- Début mai : démarrage du projet

DEPOT

La candidature doit comporter :

Une note de présentation du projet réalisée à partir du « cadre de réponse » ci-dessous (maximum 4 pages recto-verso)

Présentant à minima :

- Présentation de la structure agricole porteuse du projet (dénomination, statut juridique, nombre d'actifs, surface, type de production, localisation, débouchés...)
- Description du projet (itinéraire technique, débouchés économiques...), objectifs visés (autonomie, filières locales, énergie renouvelable...) et résultats attendus (quantitatifs et qualitatifs)
- Un plan / modèle de développement économique qui devra faire la démonstration de la viabilité financière du projet.

La candidature est à adresser :

- o en version PDF
- o **au plus tard le 23/04/23**
- o par voie électronique à : anne.hugues@valenceromansagglo.fr

Seuls des dossiers complets pourront être étudiés.

POUR TOUTE QUESTION AVANT LE DEPOT DE VOTRE CANDIDATURE

Nous restons à votre disposition pour vous conseiller, accompagner tout au long de la démarche d'élaboration du projet

Anne HUGUES

anne.hugues@valenceromansagglo.fr

CADRE DE REPONSE

PRESENTATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET	
Nom de la structure	
Forme juridique	
Adresse	
Nb d'actifs	
Surface (ha)	
Productions	
Débouchés	
PRESENTATION DU PROJET	
Nom du projet	
Enjeux ciblés	<input type="checkbox"/> Rotations en agriculture biologique <input type="checkbox"/> Cultures économes en eau <input type="checkbox"/> Filières alimentaires locales <input type="checkbox"/> Energie renouvelable <input type="checkbox"/> Expérimentation/innovation <input type="checkbox"/> Autonomie
Description du projet	<p>Itinéraire technique :</p> <p>Valorisation économique :</p> <p>Etapas et durée du projet :</p> <p>Moyens matériels et humains mis en œuvre :</p> <p>Résultats attendus :</p>
Plan de développement économique et viabilité financière	
Intérêts du projet pour le bénéficiaire et pour le territoire	
CONTACT INTERLOCUTEUR	
Nom	
Mail	
Tél	